

POSITION COMMUNE DE LA GAUCHE MORBIHANNAISE SUR L'AGRICULTURE

Même si les moyens départementaux représentent à peine 2 à 3% des moyens publics investis dans l'agriculture, nous sommes conscients du rôle prépondérant de l'agriculture dans l'équilibre de nos territoires et des difficultés conjoncturelles de ce secteur. C'est pour cela que nous mettrons en place des actions ciblées et incitatives, en totale complémentarité avec les politiques régionales et nationales, selon quatre critères :

- Favoriser les démarches collectives,
- Favoriser les démarches environnementales,
- Favoriser la modernisation technique,
- Répondre à l'urgence des crises (sectorielles et exceptionnelles).

Une agriculture diversifiée et rémunératrice est la base d'un développement local efficient. Nous repenserons nos politiques en prenant en compte la diversité du monde et des territoires agricoles. Nos aides seront adaptées aux besoins, aux évolutions et aux enjeux de l'agriculture.

Nous n'agissons jamais contre les agriculteurs ou sans les agriculteurs, mais toujours avec eux et pour eux.

C'est pour cela que nous défendons la régionalisation des aides, une meilleure représentation dans la négociation des aides, et l'arrêt de la spéculation sur les produits alimentaires.

OCCUPATION DU TERRITOIRE

- Inciter aux regroupements parcellaires,
- Maîtriser la pression foncière sur tout le département grâce à la coordination de Foncier de Bretagne et de la SAFER,
- Permettre la réalisation de bâtiments agricoles et de pêche sur la zone littorale, en discontinuité de l'habitat dès lors qu'il y a intégration dans le paysage et non covisibilité avec la mer. Il s'agirait d'un système de dérogation cogéré par l'Etat, le département, les agriculteurs et les associations environnementales, exclusivement destiné aux projets agricoles. Il ne remettrait, bien évidemment, pas en cause la loi littorale mais tiendrait compte de la nécessité de maintenir – et de créer – une activité agricole.

ENVIRONNEMENT

La gauche morbihannaise ne choisit pas entre l'environnement et l'agriculture. Plutôt que de se cantonner à cette « opposition » facile, nous intégrerons l'agriculture et les activités économiques en général dans un cadre plus global d'Agenda 21. L'agriculture de demain sera à la fois économique, environnementale et pourvoyeuse d'emplois. Par exemple, le mode d'aide RSA ne correspond pas à la pratique agricole : basé sur le travail complémentaire, il dévalorise le travail des agriculteurs. Il nous faut, au contraire, assurer un revenu aux agriculteurs au regard du temps de travail fourni.

Les causes de la qualité médiocre des eaux morbihannaises sont multiples. Nous reconnaissons les efforts faits par les agriculteurs, ces dernières années, en matières environnementales. Ces efforts doivent perdurer, notamment sur les cantons ZES (*en zones d'excédents structurels*). Nous sommes, par ailleurs, ravis de voir des innovations qui concourent à la réduction des pollutions d'origine agricoles.

PLACE DE L'AGRICULTURE DANS LES DECISIONS

Nous défendons la concertation plutôt que la confrontation.

C'est pour cette raison que nous mettrons en place un véritable partenariat entre les propriétaires agricoles cédants, les collectivités et les élus afin de définir des objectifs partagés. Nous réactiverons les commissions cantonales à l'échelle intercommunale (*échelon plus pertinent aujourd'hui*).

Nous privilégierons, dans le cadre d'une citoyenneté renforcée, les lieux de débat et d'élaboration de nos politiques publiques. Nous aiderons les agriculteurs à communiquer sur les efforts faits et les innovations.

INSTALLATION ET RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

- Aider les jeunes agriculteurs à s'installer (*caution du fermage, dotations, plan d'acquisition du foncier en partenariat avec la Région, financement d'études préalables à l'installation...*)
- Valoriser les initiatives de mutualisation des emplois, de modernisation des pratiques culturales et favoriser l'achat de matériels innovants.
- Encourager la diversification des exploitations agricoles : agriculture bio, polyculture-élevage, filière bois, tourisme rural, points de vente...
- Soutenir les innovations agricoles.
- Accompagner les circuits courts et la vente directe notamment en direction des restaurations collectives (*collèges, maisons de retraite, cantines d'entreprises..*). Conformément au Grenelle 2, nous mettrons en œuvre une stratégie globale pour atteindre 20% de la SAU morbihannaise en bio d'ici 2020.
- Développer les transformations de produits locaux dans le Morbihan (*abattoirs, légumeries..*).
- Accompagner la mise en œuvre de la méthanisation.
- Concentrer les terres autour de la production alimentaire : nous refusons que les terres agricoles servent aux agro-carburants et à la pose de panneaux photovoltaïques.

LES MARCHES

Nous défendons et soutenons la souveraineté alimentaire de l'Europe, à condition que l'inverse se vérifie également pour éviter les monocultures africaines, sud-américaines.. et la dépendance totale aux marchés mondiaux.

Notre programme complet : www.morbihanagauche2011.fr